

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 8

Artikel: Une chasse à l'orang-outang
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256041>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suisses célibataires et catholiques. Pour leur admission, les candidats doivent présenter des certificats attestant leur origine, leur bonne conduite et leur dernier certificat scolaire. L'âge d'admission est de 17 à 25 ans : le sujet ne doit pas être de taille inférieure à 1.78 m. jouir d'une santé et complexion robuste et doit être exempt de tous les défauts physiques entraînant l'incapacité de servir dans les autres corps. Jusqu'aux caporaux, en commençant par les unités inférieures, les Gardes suisses sont équipés ; tandis que depuis le grade de sergent jusqu'au grade supérieur, chacun doit pourvoir à son uniforme. Du sergent major au simple soldat, on est tenu de loger dans la caserne. Le capitaine commandant est nommé par le St-Père, mais il doit être Suisse d'origine. La Garde suisse dépend du cardinal secrétaire d'Etat, elle assure le service à toutes les chapelles papales et à toutes les cérémonies. En temps de *Sede Vacante*, elle est sous les ordres du cardinal camerlingue.

Au quartier, la Garde suisse a une cantine administrée par le corps et tout y doit être vendu au meilleur marché possible. L'ordinaire est composé de deux repas ; au déjeuner on a le café et pain ; au dîner, soupe, viande et légumes. Le soir, chacun est libre de prendre son repas à la cantine ou en ville, s'il est libre ; les soldats, les caporaux et les sergents sont tenus à l'ordinaire, pour lequel on retient à chacun une cotisation mensuelle sur la solde. Le service ordinaire est réparti de façon que, sur trois jours, deux de liberté soient assurés à chaque garde.

Le commandant actuel, que le Pape Léon XIII nomma en 1901 pour succéder au comte de Courten, rappelé en Suisse pour d'urgentes affaires de famille, est le fils de l'ancien et brave colonel de la Garde, Léopold Meyer von Schauensee. Il porte également le même nom que son père et dispose sous le pontificat de Pie X d'une fonction toujours grandement honorable. Le baron Léopold Meyer de Schauensee est le 24^{ème} chef de la Garde suisse pontificale. Qu'elle puisse encore longtemps grandir et prospérer !

L. BAUME.

Garde suisse au Vatican.

restaient encore, ainsi que les vêtements qui ne leur étaient pas rigoureusement indispensables, étaient allés on à un rejoindre au mont-de-piété, les premières pièces dont ils s'étaient séparés, les souvenirs les plus intimes avaient suivi, non sans déchirements.

Mais si dur qu'avait été le dépeuillement, qu'étaient, pour le cœur aimant et dévoué d'Yvonne, les privations personnelles et le sacrifice d'objets chers, dès lors qu'il s'agissait de donner quelques adoucissements aux souffrances de son bien-aimé mari et de ramener en lui la vie qui s'en allait ?... Rien, assurément, car ces sacrifices ne pouvaient entrer en ligne de compte et n'en méritaient même plus le nom.

Afin de pouvoir procurer à son cher malade, qui entrait enfin en convalescence, le consommé fortifiant ordonné par le médecin, M^{me} Lenorey venait d'envoyer le petit Gauthier, muni d'une lettre signée d'elle, porter son alliance en gage.

Pierre avait voulu lui-même fabriquer cette alliance, elle était de force à lutter de duré avec la vie la plus longue ; mais qu'importait à la courageuse jeune femme de se séparer aussi du béni souvenir, puisque cela

Tableau des commandants de la Garde suisse pontificale

	Années de service	Lieu et date de la mort
1. Gaspard von Silinen (I)	1505-1517	Août 1517 à Rimini.
2. Marc Røst	1517-1524	Juin 1524 à Zurich.
Gaspard Røst, remplaçant.		
3. Gaspard Røst	1524-1527	6 mai 1527 à Rome.
4. Gaspard-Léon von Silinen (II)	1544 1546	16 juillet 1546 à Rome.
5. Jost von Meggen	1548-1559	17 mars 1559 à Lucerne.
6. Gaspard-Léon de Silinen (III)	1559-1564	16 juillet 1564 à Rome.
7. Jost Segesser	1565-1592	8 juin 1592 à Florence.
8. Stephan-Alex. Segesser	1592-1628	1629 (?)
9. Nicolas von Fleckenstein	1629 1640	10 mars 1640.
10. Jost von Fleckenstein	1640 1652	26 juin 1652 à Rome.
11. Jean Rodolphe Pfyffer, d'Altishofen	1652-1656	5 décembre 1657 à Rome.
12. Louis Pfyffer, d'Altishofen	1657 1686	13 juin 1686 à Rome.
Placide Mayer		1688
		Démission.
13. François Pfyffer, d'Altishofen	1686 1696	13 mars 1696.
14. Jean-Gaspard Mayr von Baldegg	1696 1705	1705.
(1705-1712 vacant)		
15. Jean-Conrad Pfyffer, d'Altishofen	1712-1727	21 juillet 1727.
16. François-Louis Pfyffer, d'Altishofen	1727-1754	Démission.
17. Jost Ignace Pfyffer, d'Altishofen	1754-1792	1792 à Rome.
18. François-Louis Pfyffer	1792 1798	Révolution.
19. Charles Pfyffer	1803-1834	9 octobre 1834.
20. Martin Pfyffer	1834 1847	Démission.
21. X.-Leodegar Meyer von Schauensee	1848-1859	Rome.
22. Alfred baron von Sonnenberg	1861-1878	Démission.
23. Louis comte de Courten	1878-1901	Démission.
24. Léopold baron Meyer von Schauensee	1901-	

Une chasse à l'orang-outang

Lorsque nous admirons, dans les jardins zoologiques ou dans les grandes ménageries, de superbes échantillons de fauves, nous soupçonnons fort peu les dangers auxquels se sont exposés les vaillants explorateurs qui les ont capturés. Car s'il est périlleux de chasser les animaux féroces, plus périlleux encore est de s'en emparer vivants.

L'expédition tragique et sanglante dans laquelle M. Charles Mayer, l'intépide agent du *Melbourne Zoological Garden*, faillit trouver la mort, il y a quelques mois à peine, et dont nos lecteurs liront tous les péripéties dans le récit qui suit, est la chose la plus mouvementée et la plus dangereuse qu'il ait jamais faite dans sa longue carrière d'explorateur.

lui permettait de donner un peu de bien-être à son cher mari ?

N'eût-elle pas été incomparablement plus à plaindre, si la mort était venue rompre l'union symbolisée par cet anneau d'or ?....

Aussi, malgré tout, son cœur était-il joyeux aujourd'hui ; car, pour la première fois depuis sa chute, son mari avait pu se lever et essayer ses forces de convalescent, en faisant quelques pas dans la mansarde. Pierre lui-même, malgré leur dénuement si absolu, se sentit moins triste en voyant tant d'intime satisfaction sur le visage d'Yvonne.

— Je ne songerais pas à me plaindre si nous ne devions rien, dit-il en réponse au regard de la jeune femme qui l'observait anxieuse. La misère seule ne m'effrayerait pas pour moi, mais n'avoir rien, et ne pas même entrevoir la facilité de se libérer, quel supplice !....

— Mon cher ami, ce n'est ni le jour ni l'heure de parler de cela, interrompit-elle avec autorité. Remercions tout d'abord Dieu de t'avoir conservé à notre affection. Puis fortifie-toi et ensuite allons au plus pressé ; les enfants grandiront, avec le temps je t'affirme que nous arriverons à solder tout

Voici comment elle est décrite dans le *Globe Trotter* :

Mœurs des orangs

M. Mayer avait été informé que deux énormes ourangs-outangs vivaient dans les environs de Skip (île de Bornéo). Comme il désirait depuis longtemps posséder des spécimens de ces animaux, il se mit immédiatement en route, accompagné de trois chefs dayaks.

La première étape sur le fleuve Landack conduisit la vaillante petite troupe à un village nommé Krewyap. Le rivage, à cet endroit, était infesté de crocodiles qui, la nuit, venaient rôder autour des bateaux. Deux furent tués à l'aide de balles explosibles, ce qui produisit un excellent effet sur les indigènes et fut le signal de réjouissances dans le village pendant toute une journée.

M. Mayer arriva à Skip après douze jours

ce que nous devons ! Et lors même que nous ne parviendrions pas à nous acquitter, ni légalement, ni consciencieusement, ce qui importe le plus, tu sais bien que nul n'a droit de rien nous réclamer désormais. Alors pourquoi te tourmenter ainsi ? C'est du temps perdu. Promets-moi donc de ne plus le faire, tu me dois bien cela.

— Oui, ma chère Yvonne, je te dois bien cela et beaucoup plus encore !.... Crois bien que s'il me tarde tant de retrouver des forces et du travail, c'est que j'ai hâte de te rendre un peu de l'affectueux dévouement dont tu m'as entouré.

Et changeant de sujet de conversation il reprit en regardant dehors à travers les carreaux :

— Comme il neige !.... Où donc est Gauthier ?.... La classe doit être finie, il me semble ; il devrait être de retour.

— Sans doute, il ne tardera pas à rentrer, je suppose. Je lui ai donné une commission à faire en sortant du collège, ne prévoyant pas que le temps serait si mauvais.

(A suivre.)

de laborieuse navigation. Il réunit immédiatement les plus vieux chasseurs du village, afin d'obtenir toutes les informations possibles sur les « hommes singes ». Il désirait avant tout connaître l'endroit précis où ils demeuraient et surtout l'arbre sur lequel ils avaient établi leur résidence, car ces animaux-là sont sédentaires, autant que peut l'être un orang-outang.

Le plan de M. Mayer

Ces terribles bêtes, qui avaient terrorisé la contrée, étaient pour les indigènes une constante menace, en sorte que M. Mayer fut accueilli comme un sauveur. Le chef d'un village voisin arriva avec trente hommes qui, comme lui, désiraient se joindre à la troupe qui allait entreprendre cette périlleuse expédition.

L'intention bien arrêtée de M. Mayer était de capturer les animaux vivants, et son plan consistait à faire une clairière de soixante mètres de rayon autour de l'arbre sur lequel vivaient les grands singes, afin de prévenir leur fuite à travers la jungle.

Quelques hommes furent immédiatement employés à faire des filets en fibres de rotin tressées et de grandes cages portatives très solides ; d'autres furent envoyés pour relever d'une façon très exacte la position des lieux où vivaient les « hommes singes », le plus discrètement possible, afin de ne pas donner l'éveil à ces messieurs de la forêt.

Lorsque ces différents ordres furent exécutés, un nouveau conseil fut réuni dans lequel M. Mayer expliqua comment il désirait que les choses fussent faites. Ses instructions devaient être suivies point par point, car sa grande préoccupation était de s'emparer des orangs sur leur arbre et de ne pas les laisser franchir le cercle formé par les arbres abattus. Un orang ne voyage bien que sur les arbres ; à terre, il se meut difficilement, ses jambes étant trop courtes et trop faibles en comparaison de son énorme tronc et de ses bras. Ceux-ci sont très longs et très forts : étendus, ils mesurent presque le double de la hauteur du corps.

La capture

Ces terribles animaux sautent de branche en branche et d'arbre en arbre avec une rapidité surprenante, et leur allure est presque égale à celle d'un cheval au trot. Se laissant glisser des branches supérieures aux plus basses, ils s'y suspendent d'une main, tandis que de l'autre ils saisissent leur victime. L'homme pris par un orang a peu de chances d'échapper, étant donné la force extraordinaire de ces animaux ; appréhendé par le cou, il meurt en quelques secondes. Leur attaque est très rapide. Si on les moleste lorsqu'ils sont à terre, ils jettent leurs grands bras en avant, saisissent leur agresseur, le tirent à eux, le mordent aux omoplates et au cou, et la mort est presque instantanée. C'étaient ces formidables brutes que le vaillant explorateur se proposait de capturer.

Le lendemain de son arrivée, M. Mayer, accompagné d'une petite armée qui avait été levée dans le village, parti dans la direction de l'arbre que les éclaireurs avaient signalé comme étant la demeure des orangs. Après une marche difficile dans la brousse, la troupe put s'avancer jusqu'à une quarantaine de mètres de l'arbre sans éveiller l'attention des hommes singes, mais à ce moment une sorte de rugissement se fit entendre et l'on put apercevoir la tête et les épaules d'un orang. Il devait être très grand. Son poil était rougeâtre et ses dents

jaunes. La brute était furieuse et rugissait avec colère contre les intrus qui envahissaient sa retraite.

A dix mètres des orangs-outangs

Entre temps les indigènes avaient commencé à abattre les arbres, et le travail de dégagement s'effectuait avec beaucoup d'ordre. Son fusil à la main, prêt à tirer au moindre mouvement, M. Mayer s'avança vers l'orang qui bondissait dans son arbre en poussant des rugissements de fureur. En arrivant à dix mètres de son arbre, M. Mayer et ses compagnons purent parfaitement voir les deux orangs. Le travail d'abattre était terminé, et l'arbre où demeuraient les deux grands singes était isolé, sans que les intrépides chasseurs aient eu à tirer un seul coup de feu.

Les cages et les filets furent préparés. M. Mayer fit assembler non loin de l'arbre des feuilles mortes et des branches sèches auxquelles on mit le feu. Un épais nuage de fumée s'éleva, ce qui força les orangs à se réfugier au sommet de l'arbre que les hommes maintenant devaient abattre ; ce n'était pas le moindre travail de l'expédition.

Lutte tragique

Soudain, les hommes occupés à cette besogne périlleuse, bondirent à cette besogne, craquement se fit entendre, et avec un long cri des orangs, l'arbre s'abattit sur le sol, entraînant avec lui les deux animaux qui s'étaient enlacés. Dans le choc occasionné par la chute, les deux singes s'étaient lâchés, et les filets étant lancés, ils furent capturés, chacun dans un filet séparé.

C'est alors qu'une lutte tragique commença. M. Mayer sentit tout à coup sa jambe serrée comme dans un étau.

Quatre victimes

L'orang était parvenu à passer un de ses grands bras à travers les mailles du filet, et attirait le chasseur à lui. S'accrochant à une branche, M. Mayer chercha à se dégager, mais avec un bruit sec sa jambe fut brisée dans cette formidable étreinte. Un brave indigène, voyant le danger, bondit en avant, et frappant le bras de l'orang, il le força à lâcher prise ; M. Mayer était dégagé, mais la terrible griffe était maintenant sur son sauveur, et quelques minutes après, il était mort, le cou rompu et les bras brisés.

M. Mayer s'était évanoui. Lorsqu'il revint à lui, on lui apprit que les deux orang-outangs avaient été solidement enfermés dans les cages, non sans avoir fait trois autres victimes.

Après son rétablissement, M. Mayer partit pour Singapour, accompagné de ses deux singes géants, dont il obtint un prix très élevé.

Certes, ils avaient failli lui coûter très cher.



Travaux du mois de mars

Apiculture. — Suppression de toute ruche morte et conservation à l'abri des rongeurs. — Nourrissement méthodique du 15 au 20 mars, deux fois par semaine, à raison de 200 grammes de sucre. — Réunir les ruches faibles en population.

Agriculture. — Terminer les travaux préparatoires aux semailles de printemps.

— Hersage des céréales par beau temps ; en terres fortes, donner deux ou trois façons à dix jours d'intervalle. — **Marsages :** semailles de céréales et plantes fourragères dans le nord ; orge Chevalier pour la brasserie, avec fumure potassique (200 k. chlorure de potassium) pour enrichir le grain en farine ; orge commune ou carrée de printemps (200 à 250 lit. à l'hectare) ; trèfle incarnat ou trèfle rouge, en terres riches (15 à 20 kil. à l'hectare) ; sainfoin en terrains secs, calcaires (400 à 450 litres de graines en gousses, dans orge ou avoine), luzerne en bonnes terres, meubles, franches, profondes (20 à 25 kil. de graines à l'hectare), trèfle ordinaire (15 à 20 kil.) ; lupin blanc (80 à 90 kil.) ; lupin jaune (70 à 75 kil.), lupuline ou minette (15 à 20 kil.), en terres médiocres, sableuses, graveleuses, arides. — Semis de mélanges fourragers par hectare : 1. Moutarde blanche, 15 kil., vesces, 160 kil. ; 2. trèfle incarnat, 32 kil., my-gras d'Italie, 50 kil. ; 3. vesces, 100 kil. ; avoine 100 kil. ; fèves de marais, 50 kil. — Semis en pépinière de choux fourragers (250 à 300 grammes par are fourniront le plant nécessaire pour un hectare). — Fumure des prairies avec engrais phosphatés et potassiques : en terres argileuses, argilo-siliceuses, 500 à 600 kil. de superphosphate, 200 à 250 kil. de chlorure de potassium ou 800 kil. de kaïnite à l'hectare ; en terres argilo calcaires, augmenter les doses d'engrais potassiques ; scories de déphosphoration 8000 à 1000 kil. — Plâtrage des prairies artificielles (400 à 500 kil. à l'hectare).

Basse-cour. — Mettre les œufs à couver. — Soins aux poussins, leur donner des pâtées de mie de pain rassis trempée dans du lait, œufs cuits, durs, hachés menu, cresson de fontaine ou ortie cuite hachée avec mie de pain rassis. — Nettoyage et désinfection des poulaillers. — Nourriture abondante aux canelons, les préserver de l'humidité ; farine de maïs avec herbes tendres hachées, pousses d'ortie, sauge, laitues. — Ponte des dindes, enlever les œufs et les remplacer par des œufs de porcelaine. — Peuplement du colombier. — Auv lapins, herbes fraîches mêlées au foin sec.

Bétail — Dans les régions septentrionales, continuer l'engraissement intensif à l'étable ; donner farines, son et surtout pommées de terre cuites, pour hâter l'engraissement. — Mettre à l'herbage pendant les belles journées. — Aux vaches laitières, même régime en stabulation qu'en février. — Alimenter les jeunes vœux au maximum, engraisser ceux que l'on destine à la boucherie, avec un mélange de lait, pommées de terres écrasées, féculle et farines. A défaut de lait, donner : graine de lin 0 k. 600 ; brisures de riz, 0 k. 280 ; farine de viande 0 k. 120, faire cuire sur un feu très doux. Le kilogramme de ce mélange revient à 0 fr. 25 et nourrit autant que 6 litres et un tiers de lait. — Préparer l'agnelage de printemps ; isoler agneaux et brebis, maintenir dans la bergerie une température douce. — Sever les gorets âgés de 6 semaines à 2 mois. — Ration riche aux bœufs, avoine. — Faire saillir les juments, soumettre à un travail modéré celles qui ont mis bas en janvier et février. — Avec le retour des forts travaux, donner aux chevaux une ration plus nutritive : avoine, 4 kil. ; pommées de terre cuites, 15 kil. ; paille, 6 kil. ; menue paille, 5 kil. (200 grammes de sel par quintal). Prix de revient de la ration : 1 fr. 20 ; son et avoine en mélange, le matin, à midi et le soir.